



Sacy Le Grand - 2020

Bien vivre à Sacy le Grand - Le programme

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Les élections municipales de **mars 2020** vont déterminer quelle sera la prochaine équipe qui orientera les choix futurs pour notre commune.

Forte de son unité, de son expérience et de son investissement, l'équipe que je conduis mobilisera son énergie et ses compétences **pour porter les projets** mais également **pour assurer la gestion du quotidien** de Sacy le Grand.

Notre village de 1500 habitants est **dynamique**. Les services et les commerces existants, l'offre médicale renforcée, les animations culturelles et festives régulières, le nombre d'associations, l'engagement citoyen des plus jeunes et des plus anciens, en témoignent. Chaque Sacylienne et chaque Sacylien, si il le souhaite, peut s'impliquer et participer à cette dynamique avec un état d'esprit constructif.

Nous agirons pour le suivi, l'accompagnement et le maintien de cette qualité de vie, dans le cadre des compétences des collectivités que sont la commune et la communauté de communes.

Le programme proposé est une continuité des actions menées depuis 2008 et sera porté pour les six ans à venir par une équipe volontaire et désireuse **d'être utile à la commune**.

Nous contribuerons ainsi tous ensemble pour l'avenir, à préserver le **Bien vivre à Sacy le Grand**.

Très sincèrement,

Marcel Perras Jupin
Président



Bien vivre à Sacy le Grand

Le programme

Un cadre de vie préservé et amélioré

- Après la réhabilitation sécurisée du bassin, **poursuite de l'aménagement environnemental au cœur du village.**
- Poursuite des **créations d'espaces verts, arborés et fleuris** sur le domaine public.
- **Remplacement et création d'espaces de jeux** en fonction des possibilités foncières de la commune, limitées à ce jour.
- **Poursuite de la mise en place d'éclairage LED** sur les voiries entièrement ou partiellement réhabilitées, en remplacement des éclairages trop anciens.
- **Travaux d'aménagement** de la rue de **Sacy le Petit.**
- **Salle Bruno Mathé** : réflexion et diagnostic chiffré pour une éventuelle rénovation.
- Poursuite du **plan de gravillonnage des rues et chemins** desservant les zones d'activités agricoles et urbanisées.
- Maintien de **l'entretien des chemins et sentiers** du domaine public.



- **Réalisation de voirie et d'aménagement de rue** dans les espaces intégralement construits et finalisés.

Une école soutenue et impliquée

- **Création d'une nouvelle classe et cantine** en remplacement de la location de la classe modulaire.
- Chaque année, poursuite de l'équipement d'un **Vidéo Projecteur Interactif** pour les classes élémentaires.
- Mise en place d'un **compostage** à la cantine scolaire avec sensibilisation au tri sélectif.
- Maintien du projet **d'éducation citoyenne portée par la commune** avec l'élection des membres du conseil municipal enfants, la visite de lieu de la République, la participation à des cérémonies commémoratives.
- Soutien à **l'intervention culturelle** au sein de l'école par des actions menées dans le cadre des journées du patrimoine, du printemps des poètes et de la Manekine.
- Partenariat envisagé pour une classe sur un **projet scolaire avec La Manekine**, scène intermédiaire des Hauts de France, dans le cadre de la compétence culturelle exercée par la communauté de communes (CCPOH).
- Lien avec la bibliothèque municipale **« Le paradis du Livre »**.
- Soutien à l'accompagnement en **classe de découverte.**



Le maintien des liens sociaux est un enjeu majeur qui garantit le bien vivre ensemble. Tous différents, nous devons cependant nous retrouver autour de règles et de valeurs communes. En complément de démarches individuelles, la commune a un rôle à jouer.

Une cohésion sociale essentielle et solidaire

- **Maintien et extension de la solidarité** envers les personnes les plus fragiles avec un suivi régulier et des interventions ponctuelles lors d'évènements majeurs (Plan grand froid, Canicule) appel téléphonique et visite de veille.
- **Poursuite de l'accompagnement des personnes les plus vulnérables** - Maintien de visite régulière d'un référent municipal en liaison avec le CCAS.
- Soutien au **Point Rencontre Jeunes**, compétence CCPOH.
- **Accompagnement personnalisé** pour des démarches et informations administratives.
- **Maintien du devoir de mémoire** et transmission aux jeunes générations.
- **Maintien des récompenses scolaires** ou **des réussites sportives.**

La sécurité, routière et de circulation dans le village

- **Réaménagement de l'entrée du village rue de Catenoy** en lien avec la **zone artisanale des cornouillers**, dans le cadre de la compétence économique exercée par la communauté de communes (CCPOH).
- **Marquage au sol d'un partage de la route entre les véhicules et les cyclistes** à l'entrée du village rue de Catenoy et à la sortie du village route de Saint Martin Longueau, aux endroits comportant des habitations, pour diminuer la vitesse des automobilistes et assurer la sécurité des cyclistes.

Le maintien des services et des commerces

- Maintien des services existants et renforcement dans la mesure des possibilités.
- Positionnement de la bibliothèque municipale « Le Paradis du Livre » sur le projet de territoire de **mise en réseau des bibliothèques.**
- Soutien du **service public postal** assuré par la commune.
- Maintien de **permanence locale des organismes publics** (Mission locale, Point Information Jeunes).



- Suivi du projet et ouverture de la **Maison de Santé Pluridisciplinaire.**
- Projet de **réutilisation du local communal** actuellement occupé par la dentiste après son intégration dans la Maison de Santé Pluridisciplinaire.
- Projet de **réhabilitation du stade de football** de Sacy le Grand (Terrains, abords et vestiaires)
- **Vigilance** pour conserver les commerces existants dans le respect des prérogatives de chacun.



- **Intersection rue Gambetta, rue de la Plaine, rue du Sergent Grévin, rue de Catenoy** : ce carrefour de plus en plus utilisé reste un point à améliorer, surtout après l'ouverture de la Maison de Santé. Il pourrait être sécurisé grâce à des travaux en conformité avec une étude réalisée par Ingénierie Sécurité Routière prenant aussi en compte le début de la rue Gambetta en passage alterné et permettant de retrouver un trottoir inexistant aujourd'hui.
- **Projet de sécurité du groupe scolaire Jean Gautier**: un plateau surélevé et une vitesse limitée à 30 km/h est envisagé afin d'améliorer la sécurité de la traversée des parents et des enfants se rendant au groupe scolaire Jean Gautier.
- **Suivi et accompagnement** du dispositif de prévention **« les Voisins vigilants »**.
- Maintien du lien régulier avec le référent commune de la gendarmerie.

Un environnement préservé et classé

- Une attention toujours soutenue et une vigilance active de la gestion des **marais de Sacy** dans son ensemble.
- **Projet pédagogique** : accès à la lisière des Marais de Sacy pour une aide à la compréhension de l'intérêt écologique de cet espace.
- Réflexion sur une **transition énergétique** à l'échelle de notre commune pour les années à venir.
- Lien avec tous les acteurs locaux de notre environnement et de notre patrimoine.
- Entretien du patrimoine.

Sacy Le Grand - 2020

Bien vivre à Sacy le Grand - Le programme

- Maintien d'une gestion **saine et rigoureuse** des finances communales.
- Maintien de la mise en place de projets d'investissement avec des **plans de financement subventionnés**.

Une maîtrise budgétaire maintenue

Un développement suivi et raisonné

mandature le définiront à l'échelle du territoire.

- Le **PLU (Plan Local d'Urbanisme)** devra être alors adapté à l'échelle de la commune.
- Suivi des indicateurs de construction pour veiller au maintien d'un **développement raisonné du village**.

- La révision du **SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)** est lancée et après la phase de diagnostics en cours, les élus de la prochaine

- Une représentativité maintenue à **deux délégués** votée dans le cadre d'un accord local.

- **Un lien existant et une connaissance particulière des structures, des compétences et des enjeux de l'Intercommunalité** permettent un échange et une dynamique sur les projets et services en rapport avec la commune de Sacy le Grand.

Une intercommunalité associée (CCPOH)

Une animation festive et culturelle soutenue

- Maintien des animations créées par la commune : **carnaval, fête du printemps, halloween, marché de Noël**.
- Maintien de l'offre culturelle proposée : **journées du patrimoine, printemps des poètes, rendez-vous des bébés lecteurs, igloo des contes, expositions, spectacles et rendez-vous littéraire en conférence dédicace**.
- Soutien au tissu associatif et aux manifestations liées, en total partenariat.
- Soutien aux projets novateurs.



Une proximité des élus et une communication régulière

- **Une disponibilité régulière** du Maire et des élus municipaux pour les habitants.
- Maintien de **l'accueil des nouveaux arrivants**.
- Une information diffusée par **le site internet de la commune, un bulletin municipal trimestriel** reprenant les synthèses des délibérations du conseil municipal.
- Un lien direct avec les Sacyliennes et les Sacyliens par le biais d'une inscription pour **l'envoi par mail des actualités et des informations locales**.
- Une **participation active possible** avec un retour des administrés vers l'équipe municipale par le biais de questions, remarques et suggestions, ou de consultations en lien avec un projet les concernant.

Visitez notre
site Internet



www.bien-vivre-sacylegrand.fr
contact@bien-vivre-sacylegrand.fr

Bien vivre à Sacy le Grand,
une volonté commune !